



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Notes et études socio-économiques

CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE

n° 45 - SEPTEMBRE 2019



Julie Seegers, Clara Voirol

- **L'agriculture dans les aires urbaines d'Occitanie à l'horizon 2035 : une prospective participative**

NESE n° 45, Septembre 2019, pp. 75-94

CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

Présentation

Notes et Études Socio-Économiques est une revue du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation publiée par son Centre d'Études et de Prospective. Cette revue technique à comité de rédaction se donne pour double objectif de valoriser des travaux conduits en interne ou des études commanditées par le ministère mais également de participer au débat d'idées en relayant des contributions d'experts extérieurs. Veillant à la rigueur des analyses et du traitement des données, elle s'adresse à un lectorat à la recherche d'éclairages complets et solides sur des sujets bien délimités. D'une périodicité de deux numéros par an, la revue existe en version papier et en version électronique.

Les articles et propos présentés dans cette revue n'engagent que leurs auteurs.

Directrice de la publication :

Béatrice Sédillot, MAA-SG-SSP, Chef du Service de la Statistique et de la Prospective

Rédacteur en chef :

Bruno Hérault, MAA-SG-SSP, Chef du Centre d'Études et de Prospective

Comité de rédaction :

Didier Cébron, MAA-SG-SSP-SDSAFA, Sous-directeur de la SDSAFA

Vanina Forget, MAA-SG-SSP-CEP, Chef du BEAE

Julien Hardelin, MAA-SG-SSP-CEP, Chef du BPSIE

Bruno Hérault, MAA-SG-SSP, Chef du Centre d'études et de prospective

Pascale Pollet, MAA-SG-SSP-SDSSR, Sous-directrice de la SDSSR

Béatrice Sédillot, MAA-SG-SSP, Chef du Service de la Statistique et de la Prospective

Composition : SSP

Impression : AIN - Ministère de l'Agriculture

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2259-4841

Renseignements et diffusion : voir page 4 de couverture

L'agriculture dans les aires urbaines d'Occitanie à l'horizon 2035 : une prospective participative

Julie Seegers, Clara Voirol¹

Résumé

Dans les aires urbaines, l'agriculture bénéficie de la proximité de bassins de consommation mais elle subit en contrepartie une forte pression foncière et connaît des conflits d'usage, qui débouchent souvent sur une artificialisation des sols. Pour sensibiliser les acteurs locaux à ces enjeux, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a commandé une étude prospective sur les activités agricoles dans les aires urbaines moyennes². La méthode des scénarios a été appliquée aux trois cas choisis : Albi, Rodez, et l'ensemble Montauban-Castelsarrasin-Moissac. La prospective participative, en s'appuyant sur des groupes composés d'acteurs locaux, a permis des avancées en termes de mise en relations, de connaissances mutuelles et de mobilisation en vue du passage à l'action. Elle constitue un levier intéressant à un moment où les services de l'État réfléchissent sur les modalités de co-construction de projets alimentaires territoriaux³.

Mots clés

Occitanie, agriculture, aires urbaines, prospective participative, scénarios

**Le texte ci-après ne représente pas nécessairement les positions officielles
du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.
Il n'engage que ses auteurs.**

1. Blézat Consulting, 18 rue Pasteur, 69007 Lyon.

2. Étude financée par le Programme ministériel d'études (programme 215) et confiée à Blézat Consulting : Seegers J., Voirol C., 2018, *L'agriculture en 2035 dans les aires de moyenne importance de la région Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées* : <http://agriculture.gouv.fr/lagriculture-en-2035-dans-les-aires-urbaines-de-moyenne-importance-en-occitanie>.

3. Nous tenons à remercier Florent Bidaud, Julien Hardelin et Bruno Hérault, du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, pour leurs relectures de cet article et leur aide significative dans l'élaboration de sa version finale.

Introduction

L'agriculture et son aval immédiat (industries agro-alimentaires, commerces de gros, etc.), représentent un secteur d'activité important pour les agglomérations de taille moyenne en Occitanie. Les « aires urbaines », formées par les pôles et leurs couronnes, se caractérisent sur le plan agricole par une plus forte représentation des grandes cultures et des cultures fruitières et légumières par rapport aux autres types de production⁴. Le développement de l'agriculture, dans ces espaces, s'appuie sur la valorisation locale, mais aussi nationale et internationale, de produits de caractère ou standard. Des filières de production à vocation exportatrice y côtoient des circuits courts portés par les producteurs eux-mêmes, parfois accompagnés par des collectivités. Cette agriculture est souvent multifonctionnelle : outre son rôle économique et alimentaire, elle rend des services écosystémiques et produit des aménités environnementales et paysagères, qui participent à la qualité de vie et au tourisme. Activité non délocalisable, elle se situe au cœur des politiques locales : planification et consommation foncières, paysage et cadre de vie, alimentation et santé, etc. Elle participe au développement économique des aires urbaines et contribue à leur attractivité.

Pourtant, l'activité agricole cède souvent le pas à l'urbanisation. Les constructions de logements individuels, le développement d'infrastructures et de zones d'activités se traduisent par une diminution des terres disponibles. L'enquête Teruti-Lucas⁵ de 2015 montre, à l'échelle nationale, sur la période 1981-2014, une progression des espaces artificialisés (+ 70 %), nettement supérieure à la croissance de la population (+ 18 %). Cette artificialisation se fait aux dépens des terres agricoles, en recul de 7 % en moyenne sur la même période. Les aires urbaines sont fortement touchées par cette consommation d'espaces agricoles. Au cours de la période 2000-2010, la surface agricole utilisée (SAU) de 7 aires françaises sur 10 est en diminution. Cette tendance est particulièrement marquée sur la côte méditerranéenne, dans le couloir rhodanien et le Sud-Ouest. De leur côté, les recensements agricoles de 2000 et 2010 mettent en lumière un recul plus marqué des exploitations agricoles en zone urbaine : pendant la décennie 2000, leur nombre a baissé de 31 % dans les seuls pôles urbains⁶ et seulement de 26 % en France métropolitaine. Les concurrences d'usage entre activités et la gestion patrimoniale des terres exercent une pression sur les exploitations qui, combinée aux problématiques de prix et de revenus en agriculture, diminue l'attractivité du métier.

Les collectivités territoriales disposent, en théorie, des moyens pour essayer de répondre aux défis du devenir de leur agriculture, *via* leurs compétences d'aménagement, de développement économique et de développement durable. Mais la place de l'agriculture dans les aires urbaines est rarement au cœur des préoccupations des élus locaux. Les leviers d'action leur semblent souvent peu accessibles et difficiles à mobiliser. L'agriculture est pour eux une activité réglementée, soutenue largement par la Pac (Politique agricole commune) et gouvernée par des déterminants dépassant le cadre de la décision locale (marchés mondiaux, enjeux géopolitiques internationaux, etc.).

4. Ceci s'explique par le maintien historique de productions de produits frais difficiles à transporter (fruits, légumes), proches des bassins de consommation, mais également par le fait que les grandes villes sont souvent situées dans des zones agricoles à plus fort potentiel de production, notamment pour les céréales, puisqu'elles se sont surtout implantées en plaine, proches des rivières, sur des terres fertiles.

5. Enquête réalisée par le service statistique du ministère de l'Agriculture, depuis 1982, mesurant l'occupation des sols sur le territoire et les flux de changements entre les grandes catégories d'occupation.

6. Unités urbaines d'au moins 1 500 emplois.

Au regard de ces constats, l'idée d'une étude est née en 2015, dans le périmètre de l'ancienne région Midi-Pyrénées, désormais intégrée à l'Occitanie. La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), à l'initiative du projet, a défini les objectifs et la méthode en collaboration avec les autres services de l'État concernés, au niveau régional (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, DREAL) comme départemental (Directions départementales des territoires, DDT).

Avec cette étude, les services de l'État souhaitaient favoriser la prise de conscience des enjeux, en proposant une démarche d'accompagnement des territoires sous la forme d'une étude prospective. Les travaux ont été conduits pendant l'année 2017 sur trois sites : Albi, Rodez et l'ensemble Montauban-Castelsarrasin-Moissac. Le choix de 2035, comme horizon temporel, résultait d'une double volonté : se projeter suffisamment loin pour s'extraire des simples évolutions conjoncturelles, mais aussi des conflits locaux et des situations politiques actuelles ; rester cependant assez proche du présent pour que les acteurs perçoivent l'intérêt de cette réflexion en lien avec les politiques locales. L'implication des Directions départementales des territoires (DDT) et une maîtrise d'ouvrage interministérielle visaient l'appropriation de la méthode par le réseau des services de l'État, afin de développer les compétences des agents et favoriser le transfert de la démarche sur d'autres territoires.

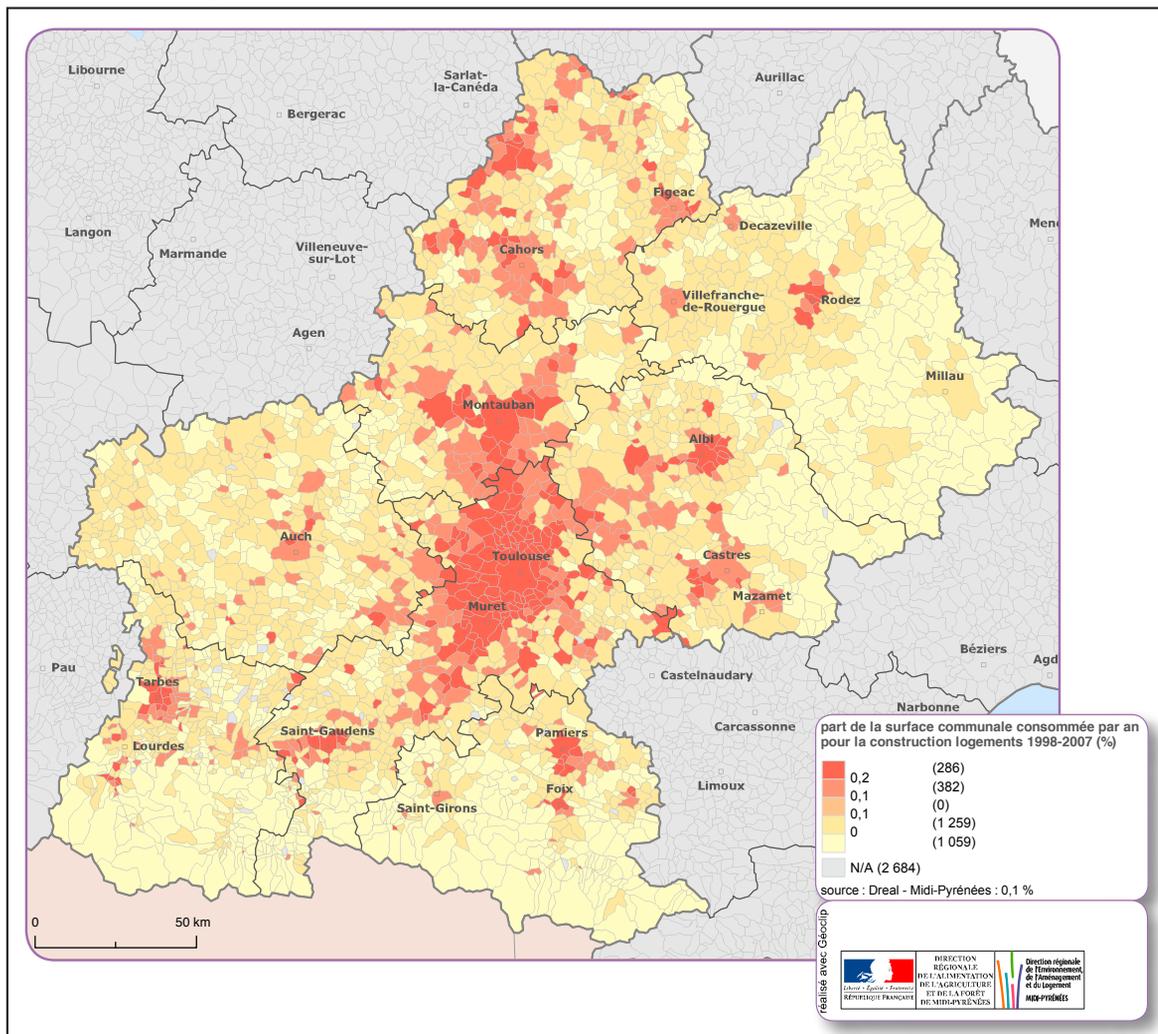
Cet article présente dans un premier temps les territoires retenus (partie 1) puis la méthode prospective utilisée (partie 2). Il résume ensuite les principaux résultats de l'étude et en particulier les scénarios élaborés (partie 3).

1. Choix des territoires étudiés

L'Occitanie a deux massifs montagneux couvrant 45 % de son territoire et elle est soumise à l'influence climatique de la Méditerranée. L'agriculture, qui occupe 47 % de l'espace, est diverse, depuis les céréales irriguées en plaine à l'élevage pastoral et transhumant des Hautes-Pyrénées, en passant par les productions de fruits et légumes ou la viticulture languedocienne. L'économie régionale a su tirer parti de ces spécificités, en valorisant ses produits sous signes officiels de qualité (242 signes) et en s'appuyant sur l'irrigation et la structuration collective des filières.

L'Occitanie, c'est aussi un boom démographique : l'ex-région Languedoc-Roussillon a vu sa population doubler en 60 ans et la zone méditerranéenne concentre désormais 70 % de cette population sur 30 % du territoire. L'ex-région Midi-Pyrénées a gagné près de 600 000 habitants en trente ans et 300 000 nouveaux arrivants se sont installés dans l'aire urbaine toulousaine au cours des trente dernières années. La croissance de cette aire est de 1,9 % par an, devant Montpellier (+ 1,5 %). Elle entraîne dans son développement l'ouest du Tarn, le sud du Tarn-et-Garonne (Montauban), le nord de l'Ariège (Pamiers), l'est du Gers (l'Isle Jourdain) et l'ouest de l'Aude, la croissance suivant principalement les axes autoroutiers (A64 au sud, A62-A20 au nord). La figure 1 localise les secteurs les plus concernés par l'artificialisation foncière résultant de cette urbanisation.

Figure 1 - Part de la surface communale consommée par an pour la construction de logements entre 1990 et 2007



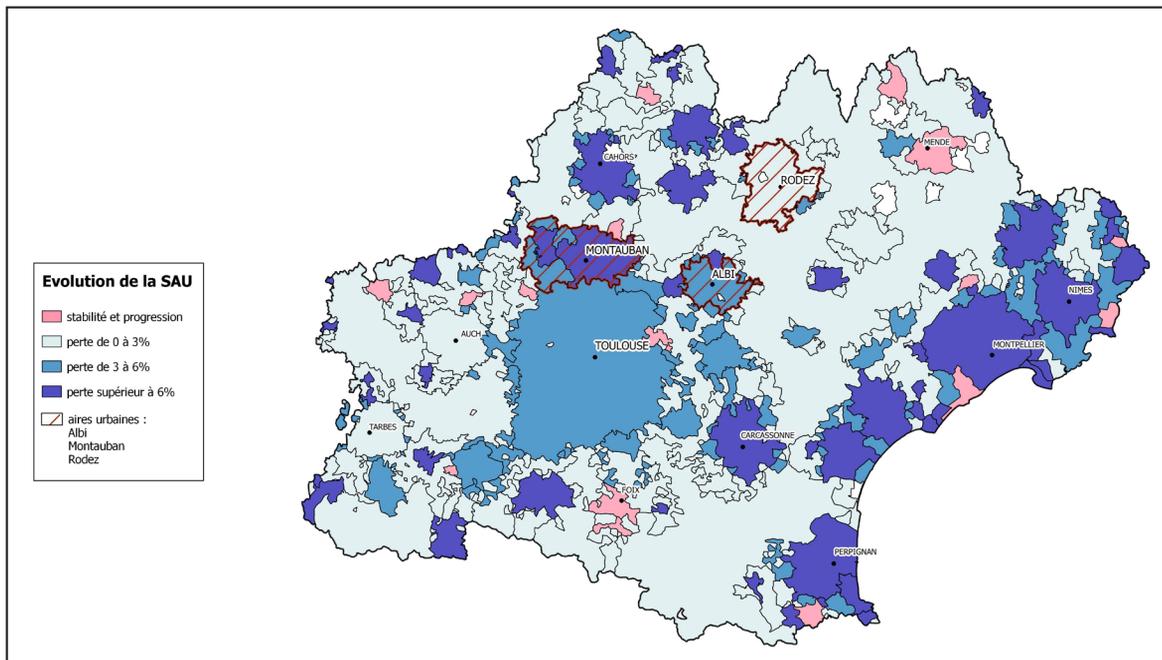
Source : DREAL Occitanie

Les cadres de référence principaux des acteurs locaux sont, assez logiquement, les territoires « de projet » résultant de l'urbanisme réglementaire : Schéma de cohérence territoriale (ScoT), communauté d'agglomération ou de communes, Pôles d'équilibres territoriaux et ruraux (PETR), etc. Or, dans de nombreux cas, l'organisation des activités agricoles dépasse ces périmètres administratifs. Proposer de réfléchir à une autre échelle, telle celle des aires urbaines de l'Insee, favorise donc une lecture renouvelée des enjeux agricoles.

Les « aires urbaines » délimitent un espace de résidence et de travail centré sur un pôle urbain. Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou « unités urbaines » (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Les « moyennes aires » répondent à la même définition, mais avec un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois.

Trois DDT de l'ex-région Midi-Pyrénées se sont portées volontaires en proposant chacune un territoire d'étude. Les cas suivants ont donc été retenus : aires urbaines d'Albi, de Rodez, et de Montauban-Castelsarrasin-Moissac. Ces zones sont différentes tant du point de vue agricole que de leurs relations à la métropole toulousaine (tableau 1). La distance à Toulouse est un facteur important de l'organisation de ces territoires, soit sous forte influence, soit connaissant un développement plus autonome. La figure 2 donne à voir l'évolution de la SAU sur ces zones au cours des années 2000.

Figure 2 - Évolution de la SAU en Occitanie (2000-2010) et aires urbaines étudiées



Source : SSP, Agreste, recensements agricoles 2000 et 2010 ; Insee, zonage en aires urbaines 2010

Les trois territoires sont engagés dans des stratégies de planification urbaine, en s'appuyant sur l'instrument privilégié du Schéma de cohérence territoriale (figure 3) :

- le SCoT Centre-Ouest Aveyron, initié en 2015, est en cours d'élaboration sur la quasi-totalité de l'aire urbaine de Rodez ;
- un SCoT est approuvé et un autre en cours d'élaboration sur environ les deux tiers des aires urbaines de Montauban et de Castelsarrasin-Moissac ;
- deux sont approuvés (SCoT du Grand Albigeois, SCoT Vignoble Gaillacois) et un est en cours d'élaboration sur l'aire urbaine d'Albi (SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais).

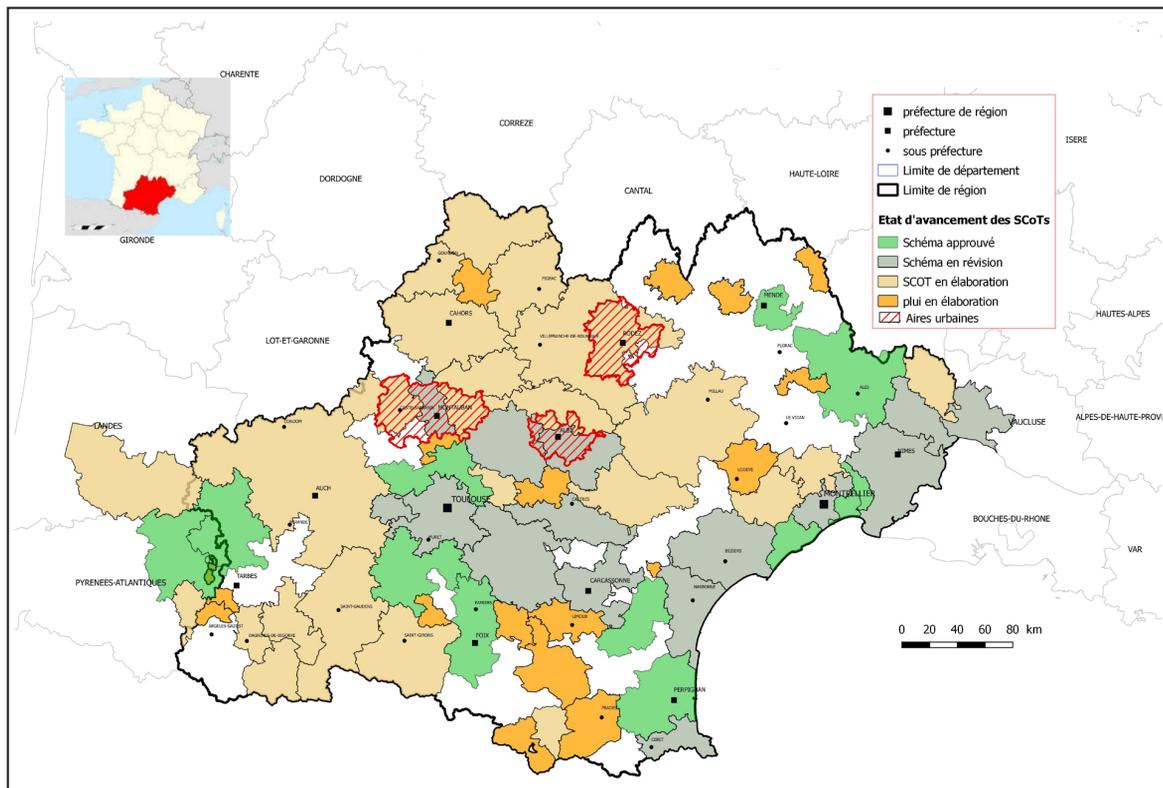
Les trois aires urbaines étudiées offrent un débouché non négligeable pour les filières agricoles locales, mais néanmoins insuffisant pour écouler l'ensemble des productions. La recherche de complémentarité entre filières longues et courtes est donc une nécessité. Elle donne lieu à des formules innovantes, hybrides, comme les halles de l'Aveyron en région parisienne, portées par la coopérative ruthénoise Unicor.

Tableau 1 - Description des trois aires urbaines sélectionnées

	Aire urbaine d'Albi	Aires urbaines de Montauban-Castelsarrasin-Moissac	Aire urbaine de Rodez
Superficie totale	590 km ²	972 km ²	1 066 km ²
Distance à Toulouse	76 km	54 km	149 km
Nombre de communes	47	67	39
Nombre d'EPCI (totalement ou partiellement inclus)	6	12	7
Nombre d'habitants et évolution (Insee 2013)	98 240 + 13 % entre 1999 et 2013	134 575 + 21 % entre 1999 et 2013	85 181 + 13 % entre 1999 et 2013
Petites régions agricoles	Gaillacois Plaine de l'Albigeois et du Castrais Ségala	Bas-Quercy Lomagne Vallées et Terrasses Causses du Quercy Bas-Quercy de Montclar-Lauragais	Ségala Lévézou Rougier de Marcillac Grands Causses
% de l'agriculture dans l'occupation des sols (OSGE - IGN - 2013)	68 %	59 %	68 %
Densité d'exploitations agricoles/100 ha (SAU) (MSA 2014)	2,67	3,22	2,80
Dépendance aux aides : % EBE (données RICA 2012, 2013, 2014 – moyenne triennale)	De 21 % (arboriculture) à 117 % (éleveurs). En moyenne 90 %		
Principales productions	Agriculture très diversifiée Ex : grandes cultures, semences, ail rose de Lautrec, veau du Ségala, AOP Roquefort, canards, etc.	Agriculture très diversifiée, avec des prédominances : fruits et grandes cultures en plaine (ex : pomme, kiwi, melon, ail, cerise, noisette), productions de ruminants sur les coteaux	Prédominance des productions animales (lait et viande), un secteur viticole (Rougier de Marcillac), nombreux signes officiels de qualité : AOP Roquefort, LR veau de l'Aveyron et du Ségala
% d'exploitations bénéficiant de produits labellisés ou certifiés de qualité (RA 2010)	20 %	12 %	26 %
Principales dynamiques locales de circuits courts et de proximité (magasins de producteurs, etc.)	En développement : opération « Les fermes à la cantine » (Agglomération d'Albi + chambre d'agriculture), menu mensuel 100 % local + mise en place d'une stratégie d'autosuffisance alimentaire (ville d'Albi), paniers de producteurs Crockpapille, etc.	En développement, plutôt sur des démarches commerciales privées : magasin Sedona (bio/local), etc.	En développement, notamment sur des démarches agricoles : Pays'en Direct, Halles de l'Aveyron, etc.
% d'exploitations pratiquant les circuits courts et les circuits de proximité (RA 2010)	15,7 %	20,2 %	8,1 %
Similitudes	L'agriculture est la principale activité économique des territoires et l'activité, et occupe les deux tiers de l'espace. Incertitude plus ou moins forte sur les successions, notamment pour les plus petites exploitations. Situation difficile pour certaines filières, notamment bovin-lait.		
Spécificités	Agriculture diversifiée, exploitations plus petites que sur les autres territoires. Pression urbaine assez forte.	Forte urbanisation, mitage, filière fruit très structurée, risque d'inondations qui structure l'urbanisation et l'espace.	Forte mise en valeur de produits locaux, identité de l'Aveyron, produits labellisés et certifiés. Fort impact de l'élevage. Tourisme.

Sigles utilisés : AOP : Appellation d'origine protégée ; EPCI : établissement public de coopération intercommunale ; EBR : Excédent brut d'exploitation ; LR : Label rouge ; MSA : Mutualité sociale agricole ; OCSGE est un référentiel national, utilisable à différents échelons territoriaux pour la mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire et des documents d'urbanisme, tenu par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) ; RA : Recensement agricole ; RICA : Réseau d'information comptable agricole ; SAU : Surface agricole utile.
Source : Rapport final, annexe 1.1., p. 4

Figure 3 - Les schémas de cohérence territoriale (SCoT) de la région Occitanie



Note : les trois aires urbaines sélectionnées apparaissent avec un contour rouge.

Source : Région Midi-Pyrénées, 2015

L'expression des stratégies politiques en matière d'agriculture et d'alimentation varie selon les territoires : volontariste pour la ville d'Albi, avec toutefois des difficultés à associer les filières à la démarche ; tirée par les acteurs économiques à Montauban et Castelsarrasin, avec de grandes filières indépendantes, des interventions locales spécifiques, comme celle visant à pérenniser l'abattoir de Montauban ; tournée vers la valorisation d'une agriculture « territoriale » à Rodez, jouant la carte d'une identité aveyronnaise forte.

Du point de vue spécifiquement agricole, les trois territoires sont contrastés avec des filières qui peuvent être :

- longues et très organisées, en recherche de performance technico-économique et d'innovation, avec des opérateurs locaux dynamiques (filière pomme, Roquefort) ;
- à forte valeur environnementale, identitaire ou patrimoniale, en recherche de segmentation et de distinction par des labels de qualité et des cahiers des charges répondant aux attentes des consommateurs (veau de l'Aveyron, lait de montagne) ;
- locales seulement au stade du développement (sur les trois sites) ;
- traditionnelles, longues, sur des marchés peu valorisés, avec des opérateurs éloignés, apportant peu de valeur ajoutée localement (broutards, lait standard).

En termes d'occupation de l'espace, les territoires pilotes sont également contrastés, avec :

- une configuration très périurbaine voire urbaine, en confrontation avec le développement urbain métropolitain (Albi, Castelsarrasin et Montauban) ;

- des espaces agricoles aux caractéristiques rurales, dont la périurbanité se perçoit néanmoins (présence d'axes de transport et de logistique, d'opérateurs de collecte et de transformation, d'un bassin de consommation urbain et d'une offre de services pour les familles) ;
- des terres à forte productivité, des plaines riches et irriguées, parfois inondables ;
- des territoires de coteaux difficiles, avec des signes de déprise (Montauban) ou à l'inverse de reconquête viticole (Marcillac) ;
- des zones de causses, dédiées à un élevage extensif, mais également à fort potentiel de valorisation (qualité environnementale des productions, Roquefort, etc.).

Cette sélection de trois territoires ne permettait évidemment pas de représenter toutes les situations agricoles de la région Occitanie. Il y manquait notamment des secteurs littoraux et des secteurs de montagne. Néanmoins, cet échantillon offrait suffisamment de similitudes et de dissimilitudes pour servir de cadre à la réflexion prospective.

2. Une prospective participative : pilotage, démarche et méthode

La méthode des scénarios a été retenue, pour sa facilité d'appropriation et de compréhension par les acteurs. Elle consiste à proposer diverses hypothèses d'évolution, puis à les croiser de façon à mettre en évidence des chemins reliant la situation actuelle d'un territoire et ses futurs possibles. L'élaboration des scénarios s'est déroulée, de façon classique, en quatre étapes : recension de toutes les variables ayant une influence sur le sujet étudié ; formulation d'hypothèses d'évolution pour chacune de ces variables ; combinaison des hypothèses en micro-scénarios ; combinaison de micro-scénarios pour produire des scénarios globaux.

Les outils d'animation ont été co-construits avec les groupes de travail et adaptés tout au long du projet. Lors de la phase préparatoire, ont été réalisés, pour les trois territoires d'étude, une analyse bibliographique, une visite de terrain et des entretiens avec des acteurs clés dans le domaine de l'agriculture.

Les présidents ou élus de différents organismes ont été sollicités, notamment chambres d'agriculture, Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), MSA, coopératives, EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale). Ce travail en amont des ateliers était nécessaire pour cerner les dynamiques et les enjeux des territoires, mais aussi pour identifier et mobiliser des structures partenaires, pouvant jouer un rôle de relais territoriaux.

Des comités prospectifs locaux ont ensuite été composés, en veillant à avoir une bonne représentation des différents acteurs concernés par les questions agricoles et d'aménagement (tableau 2). Les agents des DDT (services territoriaux et services agricoles) ont joué un rôle important dans la mobilisation des participants via la mobilisation de réseaux internes (autres services, direction) et externes (chambres consulaires, collectivités, etc.). Ils ont aussi assuré une sorte de « service avant et après-vente » de l'exercice de prospective (explication de la démarche, identification des réflexions parallèles à associer, etc.).

Tableau 2 - Composition des trois ateliers

Structures	AU Rodez	AU Montauban/ Castelsarrasin/Moissac	AU Albi
Collectivités	PETR, Conseil départemental, agglomération de Rodez	Ville de Montauban Agglomération Communes de communes	Ville d'Albi Agglomération Communes de communes
Monde agricole	Chambre d'agriculture Agriculteurs (JA...) Coopératives SAFER	Chambre d'agriculture Blue Whale Qualisol.. Agriculteurs (JA...) notamment SAFER	Chambre d'agriculture Coopératives Agriculteurs SAFER
Associations	de protection de l'environnement, de consommateurs	de protection de l'environnement, de consommateurs	de protection de l'environnement, de consommateurs
Enseignement	Lycée agricole	Lycée agricole , MF d'Escatalens	Lycée agricole
Autres	Etat (DDT)	Etat (DDT)	Etat (DDT) Chambre des métiers

AU : aire urbaine.

Source : Rapport final, p. 19

Le tableau 3 récapitule les différentes étapes du travail prospectif, tel qu'il s'est déroulé en parallèle sur les trois terrains. L'atelier 1 a été consacré à l'identification des enjeux et au partage du diagnostic agricole local. Des variables motrices ont été listées, ensuite déclinées lors de l'atelier 2 en plusieurs modalités (hypothèses d'évolution et de rupture). Les hypothèses ont été combinées en scénarios thématiques, sur lesquels ont réagi les participants lors de l'atelier 3, en évaluant leur caractère probable ou souhaitable. L'atelier 4 visait à discuter les scénarios généraux et leurs conséquences potentielles pour les territoires. Enfin l'atelier 5, sous forme de séminaire transversal, a permis aux acteurs de réfléchir aux actions concrètes et aux suites à donner à cette prospective.

Tableau 3 - Objectifs, supports, méthodes et résultats des ateliers prospectifs

	Objectifs	Supports	Méthodes	Résultats
Atelier 1	Échanger sur le diagnostic et sur les enjeux	–	Diagnostic sur carte	Spatialisation des enjeux de l'agriculture sur chaque territoire
Atelier 2	Réfléchir aux évolutions possibles. Se projeter dans l'avenir	22 fiches-variables	« World café » : 3 sessions de 30 minutes de réflexion sur une variable, par groupes de 4 personnes	Élaboration de 60 hypothèses d'évolution par atelier
Atelier 3	Se projeter dans différents scénarios. Se positionner sur les évolutions	15-16 mini-scénarios repartis en 4 thèmes	Un thème par groupe et environ 30 minutes de réflexion par mini-scénario	Évaluation des mini-scénarios, réflexion sur les actions à mener
Atelier 4	Formuler des objectifs d'action.	Points saillants des scénarios, cartes schématiques, récits	Travail individuel puis échanges en salle entière	Définition d'orientations à partir d'échanges sur les trois macro-scénarios
Atelier 5	Mettre en place des actions. Susciter des groupes de travail	Vidéos des scénarios (3 vidéos par territoire)	Synthèse en groupes de 4 personnes, et tables rondes avec des intervenants	Rédaction de fiches-action

Source : Rapport final, p. 29

2.1. Atelier 1 : diagnostic partagé et représentations des acteurs

Les objectifs de la première série d'ateliers étaient de favoriser l'échange entre les acteurs, d'avancer sur le diagnostic et de réfléchir aux enjeux relatifs à l'agriculture. L'intention était de co-construire les diagnostics de territoires et non de les proposer comme donnée d'entrée. Une discussion entre les participants s'est ainsi établie, permettant le partage des connaissances et facilitant la projection dans l'avenir lors des ateliers suivants.

Ce premier atelier était important pour l'appropriation de la démarche prospective par les acteurs. Il a abouti à la création, pour chaque territoire, d'une carte géographique synthétisant ses caractéristiques et d'une carte mentale représentant ses principaux enjeux. À la suite de l'atelier, un travail de stylisation des variables a été effectué par les consultants et l'équipe-projet.

2.2. Atelier 2 : des variables aux hypothèses d'évolution

Le deuxième atelier visait à formuler des hypothèses d'évolution, pour chacune des variables documentées à la suite du premier atelier. Chaque participant a pu travailler sur trois variables (tableau 4). Les animateurs ont proposé une « mise en contexte » en début de séance. Pour faciliter la projection mentale et éviter que les participants n'évoquent que des objectifs généraux (par exemple « augmenter le revenu des agriculteurs »), il est apparu pertinent d'exiger que les hypothèses débutent par une formule du type « Demain, ... ». Chaque participant a contribué à la réflexion en fonction de son référentiel, de son expérience, et la confrontation des points de vue a permis de commencer à distinguer des pistes d'évolution.

Tableau 4 - **Hypothèses sur la variable « Organisation des filières locales de valorisation**

Aire urbaine d'Albi	Objectifs	Résultats
Demain, les filières locales se développent et s'organisent : les agriculteurs écoulent leur production et vivent de leur métier, et les consommateurs trouvent tous les produits locaux sur un même point de vente (accès facilité).	Demain, la restauration collective sera majoritairement alimentée par la production locale en circuit court avec regroupement et organisation des producteurs.	Demain, une diversité des filières et des structures (AMAP, marchés de plein vent, magasins collectifs). Richesse pour les territoires, développement exponentiel des circuits courts.
Demain, la majorité des restaurations collectives ont leur propre production maraîchère à proximité.	Demain, les circuits courts orienteront l'agriculture aveyronnaise vers plus d'économie, d'autonomie et de diversité (polyculture, élevage).	Demain, accompagnement des installations et intervention des collectivités.
Hypothèse de rupture. Demain, une crise économique prive les consommateurs d'un pouvoir d'achat suffisant pour s'alimenter localement.	Hypothèse de rupture. Demain, les grandes surfaces auront disparu de l'environnement ruthénois et seront remplacées par des magasins de producteurs ou épiceries de quartier.	Hypothèse de rupture. Demain, les conditions de l'offre ne sont pas satisfaites, priorité est donné à l'accueil des populations des zones d'activité, aux infrastructures de transport, etc. Pas d'agriculture péri-urbaine.

Source : travaux préparatoires de l'étude, Blézat Consulting

Des « fiches variables », simples et illustrées, ont également été réalisées, pour chacune des variables retenues. Elles ont servi de support à la réflexion des participants, en fournissant des éléments de contexte et des signaux faibles (figure 4).

Figure 4 - Exemple de fiche-variable : le cas d'Albi

Filières locales de valorisation – circuits courts

AGRICULTURE

Pour booster les circuits courts agricoles, mutualiser des activités les plus chronophages

Publié le 24/05/2016 - Par Isabelle Verheze - dans : Dossiers d'actualité, France



Travailler en circuits courts exige beaucoup de temps. Les collectivités encouragent les producteurs qui mutualisent leurs outils de production et regroupent leurs offres.

Ces agriculteurs qui court-circuient la grande distribution

Par Mathilde Golla | Site à jour le 25/02/2017 à 14:08 / Publié le 25/02/2017 à 09:09



LE FIGARO HENRI 400 commentaires

FIGARO DEMAIN - 35 paysans du Grand-Est se sont regroupés pour acheter un supermarché et ainsi vendre leurs produits directement aux consommateurs. Retour sur cette initiative à l'occasion du Salon de l'Agriculture.

Actualité » Grand Sud » Tarn » Albi

Albi veut nourrir les citoyens avec sa production
Consommation - Permaculture

Partager 144 pages



De l'agriculture militante en centre-ville d'Albi, au nom du «manger local» (Photo Archives DCM)

Avec l'opération «Ensemble cultivons notre ville», la préfecture tarnaise devient pionnière «produire et manger local». Le fruit de la volonté farouche d'une bande d'adiposistes relayés par des élus impliqués.

Apporter une aide logistique aux agriculteurs pour booster les circuits courts

Publié le 23/05/2016 - Par Isabelle Verheze - dans : Dossiers d'actualité, France



Nombre d'agriculteurs ne peuvent pas avoir recours aux milliers de circuits courts existants, en particulier pour des raisons logistiques : difficultés d'accès à la terre, coûts des outils de transformation, déliement des liens avec les consommateurs...

Promotion du terroir et des circuits courts
MFR Bel-Aspect

Publié le 16/12/2016 à 03:52, Mis à jour le 16/12/2016 à 09:29



Les 15es Bacs Pro de Bel Aspect sur le marché de Lavalur : une expérience formative sur les circuits courts et le contact avec le consommateur.

Les étudiants de première bac pro technicien conseil-vente ont, dans leur parcours de formation, un module terroir et qualité où ils mènent des actions sur l'image du territoire pour permettre de valoriser un produit.

Les circuits courts alimentaires créent de nombreux emplois
25 janvier 2017 - Les Cahiers du Bassin



La vente de produits agricoles en circuit court crée bien des emplois, cachés une étiquette dans le panier ramassé. Ce mode de commercialisation possède aussi la vertu de rendre au producteur une autonomie et de répondre au vœux de transparence des consommateurs.

Source : « Boîte à outils » annexée au rapport final, p. 7

2.3. Atelier 3 : construction des micro-scénarios

Les objectifs du troisième atelier étaient d'encourager les participants à se projeter dans des scénarios plausibles et à se positionner sur les évolutions souhaitables ou moins souhaitables. Ils devaient aussi se prononcer sur les leviers capables de favoriser ou au contraire éviter ces évolutions. Pour cela, des « micro-scénarios » ont été élaborés par l'équipe-projet, en amont de l'atelier (figure 5). Ils consistaient en une combinaison d'hypothèses, cohérentes entre elles, sur un thème donné. Les conclusions des discussions ont ensuite été reportées sur une fiche de synthèse (figure 6) comportant les éléments suivants : résumé du scénario, scores de « souhaitabilité » et de probabilité (grille remplie à dire d'experts), impacts positifs et négatifs potentiels, leviers d'action publique.

Ce troisième atelier a été l'occasion d'une prise de conscience des enjeux et de l'expression d'attentes fortes en termes d'action. C'est réellement à ce stade que l'appropriation de la démarche par les participants s'est accomplie, et qu'ils ont précisément réfléchi aux chemins vers 2035.

Figure 5 - Les micro-scénarios élaborés pour l'aire urbaine d'Albi

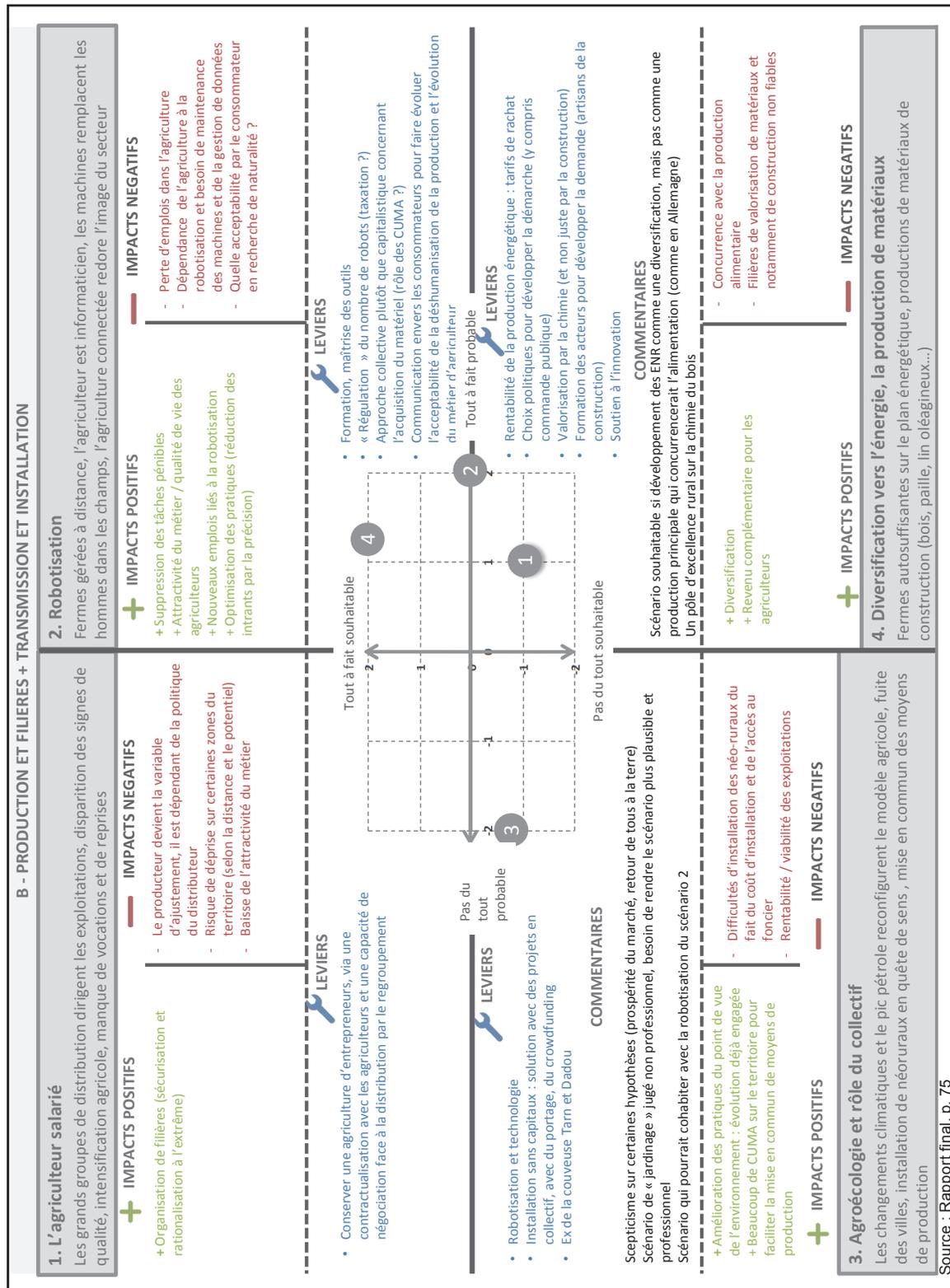
A - POLITIQUES AGRICOLES ET RELATIONS INTERNATIONALES	B - FILIERES AGRICOLES
<p>1. Mondialisation : une agriculture à 2 vitesses Les filières locales sont mises en péril du fait de fluctuation des cours, d'épizooties, etc. La PAC diminue et la région soutient les filières locales de compétitivité.</p>	<p>1. L'agriculteur salarié Les grands groupes de distribution dirigent les exploitations. Les signes de qualité disparaissent. L'agriculture s'intensifie. Les vocations et les reprises manquent.</p>
<p>2. Le soutien des régions face à la mondialisation Les enjeux environnementaux sont pris en compte au niveau mondial. La région soutient les productions locales, de qualité et la protection des paysages.</p>	<p>2. Robotisation Les fermes sont gérées à distance. L'agriculteur est informaticien. Les machines remplacent les hommes dans les champs. L'agriculture connectée redore l'image du secteur.</p>
<p>3. Gouvernance alimentaire locale Dans un contexte de sortie de l'UE et de fin de la PAC, la région soutient les filières locales. La production se relocalise et une instance de gouvernance alimentaire est créée pour coordonner les acteurs.</p>	<p>3. Agroécologie et rôle du collectif Les changements climatiques et le pic pétrole reconfigurent le modèle agricole. On assiste à une fuite des villes et une installation de néoruraux. Les moyens de production sont mis en commun.</p>
	<p>4. Diversification vers l'énergie, la production de matériaux Les fermes sont autosuffisantes sur le plan énergétique, avec des productions de matériaux de construction bois-paille.</p>
C - COMPORTEMENTS DES CONSOMMATEURS	D - FONCIER – TOURISME – ATTRACTIVITÉ
<p>1. Faible pouvoir d'achat Une crise économique prive les consommateurs d'un pouvoir d'achat suffisant pour s'alimenter localement.</p>	<p>1. Forte notoriété Une valorisation du territoire résulte en une forte attractivité et une forte augmentation de la population. Le mitage est maîtrisé mais on assiste à une extension urbaine. Trop de tourisme tue l'agriculture.</p>
<p>2. Consommateur « pressé » - praticité Le consommateur redevient passif et attend des solutions d'approvisionnement moins contraignantes. Le consommateur accède rapidement aux informations sur son alimentation grâce à l'innovation.</p>	<p>2. Fuite vers Toulouse Les emplois diminuent à Albi et les actifs « fuient » vers Toulouse. Le pouvoir d'achat baisse. La re-cohabitation et la colocation se développent.</p>
<p>3. Approvisionnement local et bio Le consommateur double son budget alimentaire pour acheter des produits de qualité et locaux suite à des crises. Les filières locales se développent.</p>	<p>3. Attractivité d'Albi, ville dynamique, maîtrise foncière La population augmente. La consommation d'espaces est maîtrisée, avec une préservation des meilleures terres. Le tourisme permet de valoriser les produits locaux.</p>
	<p>4. Innovation dans l'installation et la transmission Le crowdfunding en agriculture se développe fortement. Un nouveau modèle de transmission progressive des savoir-faire et des outils de travail apparaît, sous forme de rente viagère.</p>

Source : Rapport final, p. 72

2.4. Atelier 4 : construction des scénarios globaux

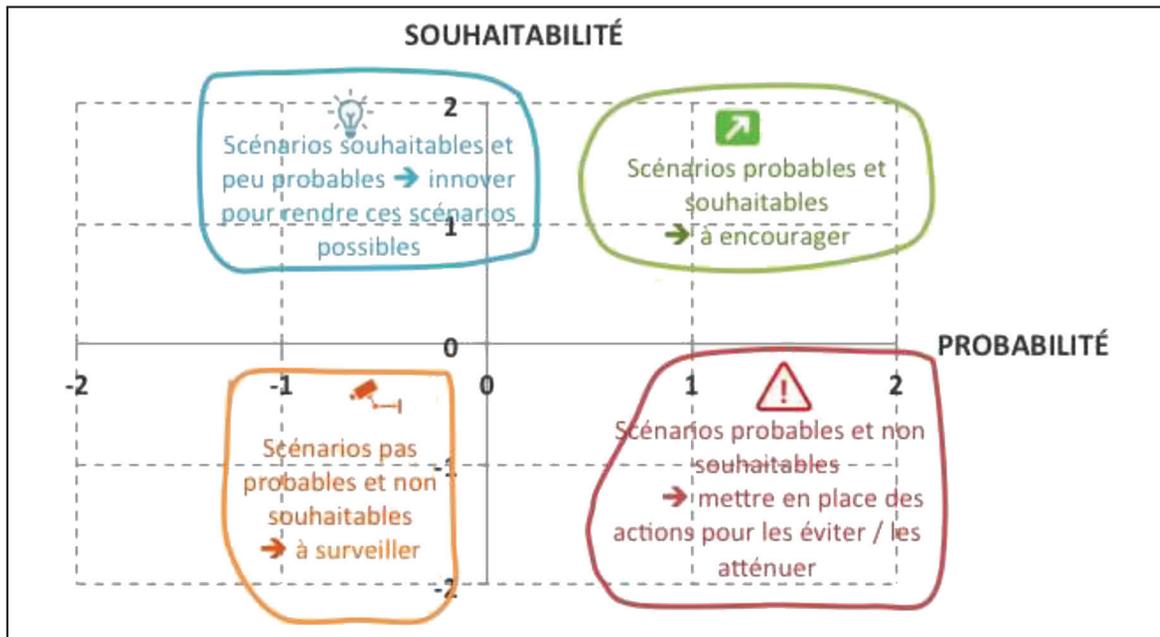
Les micro-scénarios ont été assemblés, mis en récit par le groupe projet puis restitués en atelier pour susciter le débat. Lors de ce quatrième atelier, plusieurs techniques de présentation ont été utilisées pour transmettre l'information : une présentation des points saillants des scénarios ; une carte spatialisant les grandes dynamiques des scénarios ; un récit personnalisé permettant de se projeter dans la vie d'un habitant du territoire en 2035. Les membres du groupe ont ensuite positionné chaque scénario sur une grille d'analyse souhaitabilité/probabilité (figure 7), et réfléchi sur les leviers permettant de les favoriser ou au contraire éviter.

Figure 6 - Fiche de synthèse des scénarios : exemple du travail réalisé lors de l'atelier 3 sur l'aire urbaine d'Albi



Source : Rapport final, p. 75

Figure 7 - Grille de lecture des micro-scénario



Source : Rapport final, p. 26

2.5. Atelier 5 : séminaire de restitution

Un séminaire a été organisé pour permettre aux participants des trois territoires (80 personnes) de se rencontrer, pour favoriser l'émergence d'actions concrètes et susciter la création de groupes de travail. Les participants ont apprécié le temps de table ronde, où plusieurs intervenants ont partagé leur expérience et ont livré des témoignages « inspirants ». Le séminaire a atteint son objectif : identifier quelques pistes d'actions pour s'engager sur le chemin des scénarios souhaitables. Des fiches-actions ont été esquissées sur plusieurs thèmes : maîtrise du prix du foncier, préservation des emplois agricoles, mise en place d'une agriculture plus équitable, etc.

3. Présentation des scénarios

Les réflexions du groupe ont débouché sur trois scénarios prospectifs pour chacun des trois cas étudiés (tableau 5). Les scénarios de la colonne 1 présentent tous une trajectoire de type agro-business, avec un rôle croissant de l'aval, de la robotisation, une spécialisation sur les secteurs les plus productifs, etc. Les scénarios de la colonne 3 révèlent tous, eux, une moindre dépendance à la Pac, le développement de la consommation locale et la résilience de l'agriculture face au changement climatique.

En contrepoint, les scénarios de la colonne 2 présentent des spécificités selon les aires étudiées. Le scénario « Métropolisation » de Montauban-Castelsarrasin-Moissac, avec une urbanisation importante, consommatrice d'espaces agricoles, s'explique par la proximité de Toulouse. Le déclin de l'agriculture y paraît inéluctable. Le scénario « Valorisation des ressources » est propre à l'agglomération de Rodez, avec un lien fort à l'identité aveyronnaise et son image « nature », un territoire plus rural, de nombreux produits sous signes officiels

de qualité et la volonté, du fait du nombre limité de consommateurs locaux, d'exporter les produits agricoles hors du territoire. Enfin, le scénario « Verdissement de l'agriculture » d'Albi met l'accent sur les enjeux environnementaux : limitation des gaz à effet de serre, adaptation au changement climatique, agriculture biologique. Les paysages et l'environnement sont préservés, la production est diversifiée et de qualité.

Tableau 5 - **Scénarios à l'horizon 2035**

Aires urbaines	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Montauban et Castelsarrasin-Moissac	Le développement de l'agro-business	Métropolisation des aires urbaines et déclin de l'agriculture	Des aires urbaines attractives et résilientes
Albi	Une agriculture mondialisée	Verdissement de l'agriculture	Autonomie et boucle alimentaire locale
Rodez	La compétitivité à tout prix	La valorisation des ressources	Une aire urbaine résiliente

Source : auteurs, sur la base du rapport final

3.1. Montauban-Castelsarrasin-Moissac : un exemple de scénario de type 1 « agro-business »

En 2035, l'agriculture est encore plus mondialisée qu'aujourd'hui. Les aides européennes ont diminué et seules les exploitations et filières les plus compétitives sont toujours présentes. Les filières lait et viande ont quasiment disparu, seule demeure vraiment l'arboriculture, sous forme de grandes exploitations ultra-performantes, qui exportent *via* la coopérative Blue-Whale. Des filières d'élevage hors-sol très intensives ont parfois pu se maintenir malgré le voisinage urbain.

Des productions différenciées, qui profitent des possibilités d'irrigation en vallée, sont encore bien présentes : semences de maïs, noisette, melon, ail. Sur les causses et les coteaux au nord de l'aire urbaine, beaucoup d'élevages ont disparu, et l'espace s'enfriche rapidement. Seules les zones inondables ou les terres plus éloignées de l'agglomération ont vraiment pu garder une vocation agricole.

Partout ailleurs le développement urbain, renforcé par l'arrivée du TGV, a rendu la cohabitation trop difficile : conflits de voisinage, morcellement du parcellaire et augmentation du prix du foncier. Les espaces de production agricole restés proches des villes sont devenus de véritables zones d'activité, fermés au public, afin d'éviter les conflits (vols, risques d'accident). Les exploitations se sont transformées en grandes entreprises, voire sont intégrées aux entreprises de transformation/distribution, et les travailleurs agricoles sont souvent des salariés.

La robotique a fait son apparition dans les vergers en 2025, pour le ramassage des pommes, et s'est développée rapidement depuis. L'agriculture est perçue par les habitants comme une activité industrielle (avec une connotation négative), alors qu'elle a énormément investi sur l'innovation, y compris en matière agro-écologique (forte réduction des intrants grâce à des variétés résistantes et à la maîtrise des conditions de production). L'agriculture et les filières aval sont des composantes économiques importantes pour le territoire, ce qui leur permet d'être écoutés dans les arbitrages sur la question de l'eau, malgré une consommation importante pour l'irrigation.

3.2. Albi : un exemple de scénario de type 3 « autonomie et boucle alimentaire »

En 2035, et depuis une dizaine d'années déjà, les relations sont tendues au niveau international. En Europe, entre montée des populismes et divergences d'opinion sur les questions migratoires, il devient très compliqué de mener des politiques communes. Le coût de la Pac a été dénoncé et son budget a été fortement réduit en 2020. À cela s'est ajoutée une augmentation du prix du pétrole, qui a dépassé les 100 dollars le baril en 2020, impactant le coût des transports et des échanges internationaux.

Confrontés à ces événements, les habitants sont en recherche de relations de proximité, de sécurité. En agriculture, la politique régionale encourage le développement des « boucles alimentaires locales ». Cela entre en résonance avec la politique d'autonomie alimentaire initiée par la ville d'Albi en 2015. Toute l'aire urbaine s'est maintenant engagée sur cette voie et a décidé de devenir un territoire à alimentation positive.

Une planification volontariste a permis de préserver tous les espaces agricoles possibles et de faire baisser la spéculation. De nombreux agriculteurs hors cadre familial, en recherche de sens et de qualité de vie, ont pu venir s'installer. Grâce à cela, la production alimentaire de proximité est abondante et facile d'accès. Les plus grosses exploitations ont souvent fait le choix de se diversifier, en privilégiant la production de matériaux et d'énergies renouvelables (taillis à courte rotation, valorisation des co-produits des céréales en bio-carburants), car elles avaient de grandes surfaces qui le permettaient. Quant aux petits agriculteurs, en particulier ceux installés « hors cadre familial », ils se sont orientés vers les circuits de proximité. Il y a aussi beaucoup de pluriactifs ou de salariés-agriculteurs, d'échanges, de troc et d'entraide (le site internet leboncoin.fr a créé une page spéciale « agriculture et jardinage »).

3.3. D'autres scénarios plus dépendants des spécificités locales

À côté de ces scénarios génériques, des scénarios plus composites dépendent de traits particuliers à chaque aire urbaine (colonne 2 du tableau 4).

3.3.1. Montauban-Castelsarrasin-Moissac : l'avenir de l'agriculture remis en question par la métropolisation

En 2035, l'important développement urbain s'est poursuivi et de nombreuses personnes travaillant à Toulouse habitent sur les aires urbaines de Montauban et Castelsarrasin-Moissac. Ce développement a repoussé l'agriculture, devenue résiduelle, sur toute la partie centrale d'une nouvelle aire urbaine résultant de la fusion des deux anciennes. Plusieurs maraîchers ont pu se maintenir et trouvent des débouchés à proximité. En revanche, de nombreuses parcelles ne trouvent plus preneurs du fait des contraintes (coûts, conflits, accessibilité), et certains espaces sont même entretenus par de l'écopâturage : la collectivité paie un berger pour venir entretenir tous ces espaces avec son troupeau de moutons. Cette pratique est très appréciée par les habitants, qui viennent voir les moutons le dimanche.

En parallèle, les consommateurs sont à la recherche de produits de qualité, qu'ils trouvent dans les nombreux drives, magasins de producteurs et sites internet de producteurs des territoires voisins (Lot-et-Garonne, Lomagne, Albigeois). L'abattoir de Montauban a fermé en 2019 du fait de sa difficile mise aux normes et de son coût de fonctionnement, ce qui a accéléré la disparition de l'élevage sur le territoire. La filière arboricole a traversé en 2025 une

grave crise sanitaire qui a décimé les vergers. Beaucoup d'exploitations ont jeté l'éponge face à ce fléau, combiné aux difficultés d'exploitation. De toute façon, les productions nécessitant de l'irrigation ne sont plus viables, car la priorité est donnée à l'eau potable, compte tenu de la forte augmentation de la population.

3.3.2. Albi : un scénario d'adaptation et de résilience

En 2020, à la suite d'une série de catastrophes climatiques à l'échelle mondiale, les pays des Nations unies finissent par agir vraiment pour appliquer les accords de Paris et de Marrakech, renforcés lors de la COP 24 en Pologne. En Europe, les aides de la Pac sont réorientées vers la résilience, la limitation des gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique.

Localement, les agriculteurs sont accompagnés dans l'adaptation à un contexte de coût de l'énergie élevé (filières, groupes professionnels de développement agricole). De nombreux exploitants se sont retrouvés en grave difficulté économique. Mais l'adaptation des filières aux nouvelles demandes sociétales et la mise en place de formations bien calibrées permettent progressivement une évolution des modèles, moins dépendants aux intrants et aux risques climatiques : sécurisation des ressources fourragères, évolution des itinéraires techniques, sélection génétique, labellisation « bas carbone » des productions pour une meilleure valorisation, mais aussi solidarité locale.

L'Albigeois agricole est resté dynamique. L'augmentation du coût des transports et les incitations à réduire les émissions de carbone ont limité l'expansion des villes. L'urbanisation s'est faite de façon plus rassemblée, pour que les habitants puissent avoir accès à des transports en commun efficaces. Les paysages ont été préservés et l'Albigeois est resté un territoire attractif, les populations ont envie de venir y vivre et travailler.

3.3.3. Rodez : un scénario de valorisation des ressources locales

Le début des années 2020 a été une période charnière pour l'agriculture ruthénoise (disparition de nombreuses exploitations faute de repreneurs, fortes diminutions des aides Pac à l'élevage). Simultanément, la demande des consommateurs pour des produits « sains » et « naturels » s'est encore renforcée.

Les élus locaux et régionaux ont décidé de réagir vigoureusement, en lien avec la profession agricole. Tous les acteurs du territoire ont été mis à contribution, pour valoriser au mieux les ressources. L'important tissu local de transformation a été un vrai atout dans cette stratégie. La Région a orienté ses aides sur l'organisation des filières et la valorisation de la qualité environnementale des productions. L'Inra de Toulouse et l'Agricampus La Roque ont été mis à contribution pour expérimenter différents modèles. Les coopératives et les metteurs en marché ont réussi à trouver des marchés porteurs pour les produits issus de l'agriculture biologique ou certifiés à « haute valeur environnementale ».

La bonne image Aveyronnaise a favorisé la promotion de ces produits auprès des clientèles toulousaines et montpelliéraines. En 2035, les produits locaux ont également une bonne image à l'export grâce à leurs labels : en effet, en Angleterre, en Allemagne, la production plus industrielle ne porte pas autant cette image de naturalité, qui améliore la valorisation. Cela permet de limiter l'impact de la baisse de la consommation de viande en France, que les raisons en soient diététiques, éthiques (exploitation de l'animal) ou environnementales (impact sur la planète).

Cette stratégie a permis le maintien de nombreux exploitants sur le territoire ainsi qu'une adaptation des pratiques (extensification, autonomie fourragère, etc.). Les éleveurs ont gagné en technicité afin de garantir cette qualité et de maîtriser les coûts de production. L'équipement du territoire en systèmes d'irrigation est un exemple souvent repris par la profession pour illustrer cette technicité : entamée en 2025, cette politique a été réfléchie en anticipant la baisse des consommations (par le changement de pratique) et en travaillant sur le partage des usages (eau potable, irrigation, tourisme), ce qui a favorisé l'acceptation des projets par les acteurs du territoire. Principal bémol, une partie de la population locale ne peut pas acheter les produits locaux, trop chers. Elle se rabat sur des produits d'importation. En 2027, l'arrivée d'aides Pac centrées sur l'emploi (et non plus sur les surfaces) apporte un début de réponse : de nouvelles exploitations voient le jour par l'installation de néo-agriculteurs qui veulent proposer une alimentation « locale pour tous ».

3.4. Comparaison des scénarios des trois études de cas

Les évolutions de l'agriculture sont dépendantes de facteurs externes (réglementations européennes, géopolitique, innovations technologiques, évolutions des attentes des consommateurs, environnement physique, etc.), ce qui explique les similarités de certains scénarios sur les trois territoires étudiés.

Les scénarios d'agro-business et d'agriculture de firme comportent des points communs aux trois territoires : rôle de l'aval, perte de maîtrise par les agriculteurs, robotisation, spécialisation sur les secteurs les plus productifs, etc. Dans chacune des aires urbaines, des germes d'évolution sont déjà présents, *via* des filières longues structurées (pommes, melons, céréales, Roquefort, etc.). Les exploitations s'agrandissent, montent en technicité et connaissent un mouvement de concentration économique, y compris jusqu'à l'intégration complète de la production, comme dans le cas des melons.

Plusieurs scénarios voient la production et la consommation locale se développer, et la résilience de l'agriculture s'accroître, face au changement climatique, mais aussi *via* une moindre dépendance à la Pac. Les bases de ces scénarios sont lisibles dans les tendances sociétales actuelles : adaptation au changement climatique, circuits courts, locavorisme, agro-écologie, « zéro phyto », drives, paniers de producteurs locaux, économie circulaire, etc.

Les principales divergences dans les scénarios proviennent de caractéristiques locales. Le scénario de « métropolisation » de l'aire urbaine de Montauban-Castelsarrasin s'explique par la forte proximité de Toulouse, et par un développement urbain rapide consommateur d'espaces agricoles. Le recul de l'agriculture y paraît assez inéluctable car elle paraît incompatible avec les autres fonctions résidentielles et économiques.

L'originalité du scénario de l'aire urbaine de Rodez tient à la forte identité et à la bonne résistance de l'image très « nature » de ce territoire rural. Il possède de nombreux produits sous signes officiels de qualité et il les diffuse largement en France ou ailleurs.

La spécificité du scénario sur l'aire urbaine d'Albi tient à la politique d'autonomie alimentaire qui y est développée. Encore récente et peu structurante pour l'agriculture locale, elle est néanmoins source de réflexion pour tous les acteurs. Elle inspire les uns, mais suscite de fortes réticences chez d'autres, en particulier ceux du monde économique, qui n'y voient que du marketing territorial. La montée de la pensée protectionniste en France et les tentations de repli sur soi sont des tendances perceptibles dans ce scénario de « boucle alimentaire locale ».

Conclusion

L'exercice de prospective territoriale relaté dans cet article n'avait pas pour ambition de déboucher sur la construction d'une stratégie politique, ni même sur la mise en œuvre immédiate d'actions. En revanche, il s'est révélé être un bon outil pour commencer à aller dans cette direction. Les liens établis entre niveaux départemental et régional, notamment lors du séminaire de confrontation des scénarios produits pour les différents sites, ont permis de réfléchir aux modalités actuelles de gouvernance territoriale et à leurs évolutions souhaitables. La prospective, de façon classique, apparaît alors comme un détour aidant à ouvrir l'éventail des possibles, à redonner de la responsabilité aux acteurs, sur des aires en apparence surdéterminées par une tendance lourde à l'urbanisation.

Les recoupements entre scénarios sont nombreux, d'une aire urbaine à l'autre. Cela résulte du fait qu'elles appartiennent à la même région et qu'elles dépendent identiquement de puissants facteurs externes : politiques et réglementations européennes, innovations technologiques et sociales, attentes des consommateurs, tendances démographiques, conditions pédo-climatiques, etc. Mais cela illustre également la difficulté, dans ce type d'exercice, de dépasser les grands scénarios macro-structurels dominants pour construire des scénarios reflétant finement les spécificités locales.

Cette étude apporte un éclairage aux décideurs politiques et professionnels sur l'avenir de l'agriculture dans les aires urbaines et identifie des leviers d'action pour des stratégies territoriales en matière agricole. Elle constitue aussi un nouveau cadre de réflexion pour l'action des services de l'État dans l'accompagnement des territoires. Elle procure une vision plus intégrée des enjeux locaux, une approche plus systémique des enjeux. Ce faisant, elle permettra aux acteurs d'agir plus conjointement pour freiner la consommation de terres agricoles, pour repositionner l'agriculture en tant qu'activité économique et proposer des modalités renouvelées de gouvernance. Il reste maintenant à traduire ces anticipations prospectives en décisions politiques et en programmes concrets.

Références bibliographiques

- Ayats J.-F., 2008, « Les nouvelles ruralités françaises à l'horizon 2030, une étude prospective conduite par l'Inra », *Pour*, n° 199, pp. 160-164.
- Bootz J.-P., Monti R., 2008, « Proposition d'une typologie des démarches de prospective participative pour les entreprises. Trois cas illustratifs : EDF R&D, AXA France et BASF Agro », *Management & Avenir*, n° 19, pp. 114-131.
- Brutel C., Lévy D., 2011, « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 », *Insee Première*, n° 1374 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281191>.
- Charmes E., 2011, *La ville émietlée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, PUF.
- Davezies L., 2008, *La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses*, Seuil.
- Davezies L., Talandier M., 2009, *Repenser le développement territorial ? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés*, PUCA : <http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/repenser-le-developpement-territorial-a170.html>.
- Donadieu A., Fleury P., 1997, « De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine », *Courrier de l'Environnement de l'Inra*, n° 31, pp. 45-61 : <https://www7.inra.fr/lecourrier/assets/C31Donadieu.pdf>.
- Fourny M.-C., Denizot D., 2007, « La prospective territoriale, révélateur et outil d'une action publique territorialisée », dans Dodier R., Rouyer A., Séchet R., dir., *Territoires en action et dans l'action*, Presses universitaires de Rennes, pp. 29-44 : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00136964/document>.
- Godet M., 1989, « Prospective et stratégies : approches intégrées », *Futuribles*, novembre, pp. 5-14.
- Godet M. et al., 2016, *Bonnes nouvelles des territoires*, O. Jacob.
- Goux-Baudiment F., 2000, *Donner du futur aux territoires. Guide de prospective territoriale à l'usage des acteurs locaux*, CERTU : <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/30132>.
- Jouvenel B. (de), 1964, *L'art de la conjecture*, Paris, Éditions du Rocher.
- Loudyi S., 2008, « Le SCoT, instrument de gouvernance territoriale ? La conduite locale de la concertation dans le pays du Grand Clermont », *Noréis*, n° 209 : <https://journals.openedition.org/norois/2615>.
- Lumbroso S., 2019, *Prospective et stratégies pour l'environnement : entre fabrique des futurs et situation de gestion, quelles prises pour l'action ?*, thèse de sciences sociales, université Paris-Saclay, AgoParisTech : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02128459>.
- Poux X., dir., 2006, *Agriculture, environnement et territoires : quatre scénarios à l'horizon 2025*, La Documentation française.
- Seegers J., Voirol C., 2018, *L'agriculture en 2035 dans les aires de moyenne importance de la région Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées*, rapport pour le ministère en charge de l'Agriculture : <http://agriculture.gouv.fr/lagriculture-en-2035-dans-les-aires-urbaines-de-moyenne-importance-en-occitanie>.
- Soulard C., 2014, *Pratiques, politiques publiques et territoires : construire une géographie agricole des villes*, mémoire d'HDR en géographie, université Bordeaux III.

Recommandations aux auteurs

● Format

Les manuscrits sont présentés sous format Word ou Writer en police de taille 12. Ils ne dépassent pas 50 000 signes espaces inclus, y compris tableaux, graphiques, bibliographie et annexes.

Sur la première page du manuscrit doivent figurer :

- le titre de l'article ;
- le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leur(s) institution(s) ;
- le résumé de l'article (800 signes espaces compris) en français et en anglais ;
- trois à six mots-clés en français et en anglais.

Toutes les sources des chiffres cités doivent être précisées. Les sigles doivent être explicités. Lorsque l'article s'appuie sur une enquête, des traitements de données, etc., un encadré présentant la méthodologie est souhaité. Pour une meilleure lisibilité, les notes de bas de page doivent être limitées en nombre et en longueur.

Les références bibliographiques sont présentées ainsi :

- a** - Dans le texte ou les notes, chaque référence citée est constituée du nom de l'auteur et de l'année de publication entre parenthèses, renvoyant à la bibliographie en fin d'article. Par exemple : (Griffon, 2004).
- b** - À la fin de l'article, les références sont classées par ordre alphabétique d'auteurs et présentées selon les normes suivantes :
 - pour un ouvrage : nom de l'auteur, initiale du prénom, année, *Titre d'ouvrage*, ville, maison d'édition ;
 - pour un article : nom de l'auteur, initiale du prénom, année, « Titre d'article », *Revue*, n° de parution, mois, pages.

Seules les références explicitement citées ou mobilisées dans l'article sont reprises en fin d'article.

● Compléments pour mise en ligne de l'article

Dans la perspective de la publication de l'article sur le site internet du CEP et toujours selon leur convenance, les auteurs sont par ailleurs invités à :

- adresser le lien vers leur(es) page(s) personnelle(s) à caractère « institutionnelle(s) » s'ils en disposent et s'ils souhaitent la(les) communiquer ;
- communiquer une liste de références bibliographiques de leur choix utiles pour, contextualiser, compléter ou approfondir l'article proposé ;
- proposer une liste de lien vers des sites Internet pertinents pour se renseigner sur le sujet traité ;
- proposer, le cas échéant, des annexes complémentaires ou des développements utiles mais non essentiels (précisions méthodologiques, exemples, etc.) rédigés dans la phase de préparation de l'article mais qui n'ont pas vocation à intégrer la version livrée, limitée à 50 000 caractères. Ces compléments, s'ils sont publiables, viendront enrichir la version Internet de l'article.

● Procédure

Tout texte soumis est lu par au moins 3 membres du comité de rédaction. Deux fiches de lecture rédigées par un des membres du comité de rédaction et par un expert extérieur sont transmises aux auteurs. La décision de publication est prise collectivement par le comité de rédaction. Tout refus est argumenté.

Les manuscrits sont à envoyer, en version électronique uniquement, à :

- Bruno Héroult, rédacteur en chef : bruno.herault@agriculture.gouv.fr

● Droits

En contrepartie de la publication, l'auteur cède à la revue *Notes et Études Socio-Économiques*, à titre exclusif, les droits de propriété pour le monde entier, en tous formats et sur tous supports, et notamment pour une diffusion, en l'état, adaptée ou traduite. À la condition qu'il demande l'accord préalable à la revue *Notes et Études Socio-Économiques*, l'auteur peut publier son article dans un livre dont il est l'auteur ou auquel il contribue à la condition de citer la source de première publication, c'est-à-dire la revue *Notes et Études Socio-Économiques*.

Notes et études socio-économiques

Tous les articles de *Notes et Études Socio-Économiques* sont téléchargeables gratuitement sur :
<http://agriculture.gouv.fr/centre-d-etudes-et-de-prospective>

- Rubrique **Publications du CEP > Notes et études socio-économiques**

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

- Rubrique **Publications > Notes et études socio-économiques**

Abonnement à l'alerte électronique en envoyant un message à l'adresse :

bruno.herault@agriculture.gouv.fr avec le sujet « **abonnement** »

Renseignements et diffusion :

Service de la Statistique et de la Prospective
Centre d'Études et de Prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris 07 SP

Vente au numéro : agreste-ventes@agriculture.gouv.fr

Abonnement : tél. 01.49.55.85.72